

# Sévérac

Juillet 2021



## Août 2020 - juillet 2021

Sommes-nous enfin au terme de cette pandémie qui aura profondément impacté notre quotidien depuis 18 mois? Les taux de contamination actuels et la dynamique de la vaccination nous laissent entrevoir et espérer des jours meilleurs. Tout au long de cette épreuve, la municipalité a tenu à être au plus proche des personnes les plus vulnérables, et mettre en œuvre les mesures de protection les plus adaptées. Il a fallu faire preuve de pédagogie et d'agilité dans l'organisation pour assurer les garanties sanitaires satisfaisantes et la continuité des services.

Les premiers mois de reprise pour des secteurs d'activité, jusqu'à présent contraints à la fermeture, seront déterminants. Je pense tout particulièrement à nos cafés-restaurants, salon d'esthétique, et toutes les personnes travaillant dans la culture et l'événementiel.

Depuis quelques semaines, nous venons de rouvrir nos salles communales. Moment très attendu par les membres de nos associations. Beaucoup de frustration, d'inquiétude, et d'absence de temps de convivialité ont été formulés par eux. Nous proposerons dès la rentrée un temps de programmation des événements envisagés, mais aussi d'échanges avec les membres des bureaux, pour prendre les mesures les plus adaptées à cette reprise. Je ne doute pas que renâtra après 18 mois de quasi-interruption, une réelle envie, et d'énergie pour proposer des activités essentielles à notre bien vivre ensemble.

Petit tour d'horizon des projets, nouveautés et travaux en cours.

À commencer par l'achèvement des deux logements à l'étage et au rez-de-chaussée de la boulangerie (Un appartement T3 et un studio). Ainsi que les sanitaires de l'espace des Pléiades, offrant une meilleure qualité d'accueil aux utilisateurs des salles, et des spectateurs lors de manifestations.

Autre motif de satisfaction, la reprise du commerce alimentaire courant de ce mois de juin. Avant toute chose, tous nos remerciements à Marie-Jeanne HELINE pour la qualité d'accueil et de services apportés à toute la population de Sévérac, et bien évidemment bienvenue à Mme et M. ANPALAGAN repreneurs du fonds de commerce. Nous leur souhaitons une très bonne intégration dans notre commune, et réussite dans leur projet professionnel.

Un point d'avancement sur l'aménagement de bourg et de la gare. Nous sommes actuellement en consultation des entreprises pour des travaux envisagés au 4<sup>e</sup> trimestre de cette année. En amont de cette phase, deux équipements tests appelés « écluses » ont été positionnés sur la RD 126, entrées en provenance de Missillac et de Bonne Miette. Ces dispositifs installés en partenariat avec le conseil départemental, visent à expérimenter des aménagements pour abaisser la vitesse.

Un registre est à votre disposition, pour faire part de vos remarques et observations. À l'issue de cette période, des équipements définitifs

qui seront jugés les plus appropriés seront réalisés. C'est l'objectif de sécurisation routière et de partage de l'espace public pour tous que nous recherchons (Piétons, cyclistes et voitures).

Notre commune connaît depuis deux ans une forte dynamique, en termes d'urbanisme. Deux raisons expliquent cette tendance, la révision de notre PLU et les conséquences liées à la pandémie avec une recherche de logement en zone rurale. Nous serons début 2022 en recensement de la population, avec des précisions démographiques que nous ne manquerons pas de vous faire part. La viabilisation du futur lotissement Les Charmes vient de commencer et la période de commercialisation des lots est en cours. Compte tenu du contexte évoqué précédemment une période de réception des candidatures à l'acquisition des terrains sera proposée du 15 juillet au 25 août 2021 et une attribution par tirage au sort en cas de demandes multiples sur un lot sera organisée tout début septembre 2021.

Méconnu pour certains, et source de souvenirs pour le plus grand nombre, le centre de colonie de vacances route de Saint-Dolay vient d'être mis en vente par le groupe AVEA La Poste qui en est propriétaire. Des porteurs d'un projet culturel et artistique ont souhaité en faire l'acquisition.

Néanmoins, la proximité de cet équipement et les synergies envisageables avec leur projet ont amené le conseil municipal à délibérer favorablement pour une délégation du droit de préemption urbain au bénéfice de l'établissement public foncier de Loire-Atlantique.

Une convention de portage foncier sera définie dans les prochaines semaines pour définir les modalités de rétrocession de ce bien aux porteurs de projet précédemment cité. Nous souhaitons mettre à profit cette période pour préciser les modalités d'exercice de leurs activités et établir les complémentarités d'usage de ce bien avec l'ensemble des associations de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été avec des moments de convivialité retrouvés.

Le Maire, **Didier PÉCOT**



SOMMAIRE	
Édito	2
Vie municipale	4
Vie associative	12
Vie scolaire	16
Vie intercommunale	17
Informations diverses	21

**Distribution** : mairie de Sévérac  
**Directeur de publication** : Didier Pécot  
**Responsable édition** : commission information et communication  
**Tirage** : 1 000 exemplaires  
**Conception et impression** : imprimerie du Sillon à Savenay

## Le mot de Franck Ladurelle, 2<sup>e</sup> adjoint

Sévéracais depuis janvier 2000, je débute mon troisième mandat d'élu. Lors des deux précédents, j'étais encore en activité, mais aujourd'hui jeune retraité, je peux consacrer plus de temps encore aux affaires communales.

Pourquoi cet engagement? J'ai toujours souhaité être utile à la collectivité, d'abord par le biais des syndicats professionnels pendant ma vie active et donc également dans notre belle commune.

Mes responsabilités au sein du conseil municipal sont assez variées comme c'est souvent le cas dans les petites communes. Je suis donc en charge des services techniques, des bâtiments municipaux, de la voirie, et des sports.

Vous avez pu noter que les choses évoluent et que, petit à petit, la commune change d'apparence. Les dernières réalisations en cours sont la création de logements communaux à côté de la boulangerie et la réhabilitation de « l'Espace Pléiades » avec notamment la création de nouveaux sanitaires ouverts au public. Le grand projet de cette mandature, porté par une commission municipale composée d'une dizaine de membres, est l'aménagement du secteur de la gare avec des réalisations prenant en compte le désir de mobilité de tout un chacun, ceci dans un cadre harmonieux et sécurisé, respectueux des enjeux écologiques et de développement durable. Si les calendriers sont

respectés, les travaux devraient débuter avant la fin de l'année 2021.

Le cadre de vie et le bien-être des habitants de la commune sont au cœur des préoccupations de cette équipe municipale et la remise à niveau des installations existantes tient également une place importante.

Les actions en direction de la jeunesse ne sont pas oubliées dans ce programme, l'entretien et la rénovation des différents équipements sportifs en attestent.

Les seniors, enfin, ont pu noter que des améliorations importantes ont été réalisées à la résidence « Les Landes de La Prée » et nous travaillons encore à de nouvelles interventions dans les années à venir. Les secteurs de l'école, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire sont également en réflexion et les années à venir seront, n'en doutons pas, porteuses de projets.

La crise sanitaire a beaucoup nui à la communication directe avec les habitants, mais dès que cela sera possible, ce sera toujours un plaisir d'échanger avec vous sur l'avenir de la commune.

**Franck Ladurelle**



### Communication

Hé oui!!! votre dernier bulletin municipal date de juillet 2020, votre dernier Flash info de décembre 2020 (Spécial PLU), mais nous voici enfin avec ce nouveau Bulletin relooké.

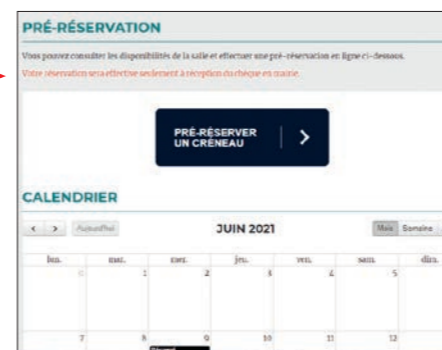
La crise sanitaire Covid 19 a paralysé beaucoup de secteurs, dont celui du dynamisme de nos associations sévéracaises, ce qui explique la diffusion que d'un bulletin et un flash.

La commission communication vous invite à consulter notre site Internet qui est très riche d'informations régulièrement mises à jour.

### Réservations salles en ligne

Réservation de salles communales via le site Internet (Salle polyvalente - Salle des fêtes - Salle Antares) Lorsque vous faites une pré-réservation par le site Internet, soyez vigilant sur le message indiqué ci-dessous :

**Votre réservation sera effective seulement à réception du chèque de caution déposé en Mairie.**



### Communication de la Commission Économie Locale

À l'installation du nouveau conseil municipal, il a été décidé de créer une nouvelle commission consacrée à la vie économique de Sévérac.

Depuis un an, les élus ont réfléchi et abouti à une enquête qu'ils souhaitent proposer aux artisans, commerçants, restaurateurs, agriculteurs et professionnels de la santé installés sur la commune. Les membres de la commission rencontreront tous ces professionnels afin de leur soumettre un questionnaire sur le dernier trimestre 2021.

Les membres de la commission sont :



Nicolas Trégret



Gwenaëlle Le Calonnec



Émilie Tranchant



Karine Albert



Myriam Louesdon



Régine Pérouze



## Les échos du conseil municipal de juillet 2020 à juillet 2021

N.B. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, dans leur intégralité, en mairie et sur le site internet.

### Synthèse des principales décisions du conseil municipal

Séance du 6 juillet 2020

#### • Composition de la Commission communale des impôts directs (CCID)

Après proposition du Conseil, la Directrice régionale des finances publiques a désigné, le 22 octobre 2020, les membres suivants

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
HAZO Sébastien	ROUX Loïc
LANIO Annie	LOUESDON Myriam
LE CHEVILLER Didier	TREGRET Nicolas
LADURELLE Franck	CHAUSSE Yoann
TRANCHANT Emilie	BRUNET Hervé
LE CALONNEC Gwénaëlle	MEHDAOUI Nathalie

#### • Délégués communaux à l'office du tourisme

Titulaire : Régine PEROUZE  
Suppléant : Didier LE CHEVILLER

#### • Représentants à la Commission locale des charges transférées (CLECT)

Émilie TRANCHANT et Didier PECOT

#### • Délégués auprès du Sydela (après complément lors du conseil du 14 septembre 2020)

Titulaires : Didier LE CHEVILLER, Yoann CHAUSSE  
Suppléants : Hervé BRUNET et Myriam DUVAL

#### • Représentants auprès de PACTES (Permanence Action Cantonale Entretien Service)

Titulaire : Didier LE CHEVILLER  
Suppléante : Myriam LOUESDON

#### • Délégués aux commissions communales

##### Habitat

Titulaire : Annie LANIO  
Suppléante : Karine ALBERT

##### Développement Économique-Tourisme-Agriculture

Titulaire : Émilie TRANCHANT  
Suppléante : Régine PEROUZE

##### Emploi

Titulaire : Nathalie MEHDAOUI  
Suppléante : Myriam DUVAL

##### GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques inondations) - biodiversité

Titulaire : Didier LE CHEVILLER  
Suppléant : Yoann CHAUSSE

##### Assainissement collectif et non collectif

Titulaire : Franck LADURELLE,  
Suppléant : Hervé BRUNET

##### Déchets ménagers

Titulaire : Didier PECOT (Président de la commission)  
Suppléant : Gwenaël ROUX

##### Mobilités - développement durable - mutualisation

Titulaire Émilie TRANCHANT  
Suppléant Didier LE CHEVILLER

##### Finances-communication-sécurité

Titulaire : Didier PECOT  
Suppléante : Émilie TRANCHANT

##### Petite enfance - jeunesse - piscines - bien être

Titulaire : Nathalie MEHDAOUI  
Suppléante : Gwénaëlle LE CALONNEC

##### Culture - bibliothèques - musique

Titulaire : Régine PEROUZE  
Suppléante : Annie LANIO

Séance du 14 septembre 2020

#### • Tarifs de la Restauration scolaire pour l'année 2020/2021 (à compter du 17 octobre 2020)

Augmentation de 0,05 € par repas

- Maternelle : 3,30 €
- Primaire : 3,70 €
- Adulte : 6,35 €

Tarifs prolongés jusqu'aux vacances de la Toussaint 2021 par délibération du 21 juin 2021

#### • Tarifs de l'accueil périscolaire et ALSH pour l'année 2020/2021 (à compter du 17 octobre 2020)

Augmentation de 0,05 € par repas. Prix des accueils sans repas inchangés.

Quotient familial	Accueil périscolaire	Accueil de loisirs du mercredi après-midi		Accueil de loisirs vacances		
		La demi-journée sans repas (13 h 00-17 h 00)	La demi-journée avec repas (11 h 45-17 h 00)	La demi-journée sans repas	La demi-journée avec repas	La journée repas inclus
	Le quart-d'heure	Forfait		Forfait		
< 500 €	0,45 €	3,55 €	6,85 €	3,55 €	6,85 €	10,35 €
de 501 € à 749 €	0,55 €	4,05 €	7,35 €	4,05 €	7,35 €	11,35 €
de 750 € à 999 €	0,60 €	4,55 €	7,85 €	4,55 €	7,85 €	12,35 €
de 1000 € à 1250 €	0,65 €	5,55 €	8,85 €	5,55 €	8,85 €	14,35 €
> 1250 €	0,75 €	6,05 €	9,35 €	6,05 €	9,35 €	15,35 €
Petit-déjeuner	Offert aux enfants arrivant avant 8 h 00					
Repas	Cf. tarifs - Sur inscription					
Goûter	Offert					

Tarifs prolongés jusqu'aux vacances de la Toussaint 2021 par délibération du 21 juin 2021.

Séance du 7 décembre 2020

#### • Vente du bâtiment communal, se divisant en un logement et un local commercial, 14 rue de la station

Vente du logement pour un montant de 110 000 euros.  
Vente des locaux commerciaux pour un montant de 71 200 euros.

#### • Lotissement les Charmes

Engagement de la procédure de passation du marché public et délégation au Maire pour signer les marchés nécessaires à l'aménagement du futur lotissement Les Charmes pour un coût prévisionnel global de 352 900 € HT.  
Cession de la parcelle de terrain communale au budget annexe dédiée au lotissement pour un prix de 16 954 euros.

#### • Tarifs pour occupation du domaine public et règlement du marché des Pléiades

		Tarif
Marché hebdomadaire des Pléiades	Abonnement mensuel	10 €
	Installation occasionnelle	5 €
Camion alimentaire (pizza, poisson, etc.) hebdomadaire	Abonnement mensuel	10 €
Vente occasionnelle de marchandises diverses (outillage, matelas, etc.)	Par passage	15 €

Séance du 1<sup>er</sup> février 2021

#### • Marchés pour construction de sanitaires publics à l'espace Pléiades

Au terme de la procédure de mise en concurrence, le Conseil décide de retenir les entreprises sur 9 lots pour un montant global de travaux de 65 640,49 euros TTC.  
Un chantier est engagé en parallèle pour reconfigurer l'espace extérieur des Pléiades (8 833,20 euros TTC).

#### • Transfert de la compétence « investissement et maintenance en éclairage public » au Sydela à

#### compter du 1<sup>er</sup> mars 2021

(Décision motivée pour des enjeux de rationalisation des coûts et performance énergétique).

#### • Création d'un poste d'accueil et de secrétariat à la mairie à temps non complet (une délibération du 29 mars 2021 créera le poste pour 4 mois).

Pour pallier à un fort accroissement des demandes en urbanisme et afin d'accueillir tous les matins de 9 h 00 à 12 h 00 les usagers, les conseillers ont validé la création de ce poste d'accueil.

## Adoption du budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2021 s'équilibre à 2044911,95 € en section de fonctionnement et à 2215601,08 € en section d'investissement.

En ce qui concerne le fonctionnement, l'exercice 2020 a dégagé une capacité d'autofinancement nette de 247 631,13 euros (21,35 % des dépenses de fonctionnement) et les engagements pour 2021 restent stables par rapport aux années passées : la hausse des dépenses réelles de fonctionnement est ainsi de 0,59 % par rapport à 2020.

Pour 2021, la section d'investissement intègre notamment :

- Les travaux d'aménagement du quartier de la gare, premier secteur d'intervention dans le cadre du programme plus large « d'aménagement des espaces publics et développement des mobilités » qui se réalisera sur plusieurs années, pour un montant global de 1 239 800,18 euros. Le début des travaux est espéré pour l'automne prochain et des subventions ont été sollicitées pour ces travaux.
- Les travaux de création de deux logements dans le bâtiment qui accueille déjà la boulangerie, pour un montant global de 164 805,32 euros, avec obtention d'une subvention de 67 970 euros du Conseil Régional. Les travaux sont en cours.
- La construction de nouveaux sanitaires publics et la création d'un nouvel accès sur l'espace extérieur des Pléiades (77 259,11 euros). Les travaux sont également en cours.

La section d'investissement prévoit également des travaux dans le cimetière (reprise de concessions et cases de columbarium), la mairie (réfection du sol), l'école (avec notamment l'implantation d'un cabanon de stockage), la salle polyvalente (mise en sécurité).

D'une manière générale, la mise en accessibilité et les écono-

mies d'énergie pour les bâtiments communaux demeurent une priorité. Ainsi, le budget prévoit le lancement d'une étude sur l'isolation et le devenir de la verrière de la Résidence des Landes de la Prée.

Le budget prévoit d'autres travaux, par exemple la remise en état du terrain de tennis (5 412 euros) ou la création d'un quai pour le stockage de granulats aux ateliers (10 298,64 euros).

Sur le plan du matériel, la grosse opération est la mise en place d'un dispositif de clés électroniques dans les principaux bâtiments communaux (salle polyvalente, école, mairie, ateliers). Le tout pour un montant de 13 880 euros.

En ce qui concerne la révision du PLU, la commune est accompagnée par un Bureau d'études (il reste aujourd'hui 13 818,60 euros à régler).

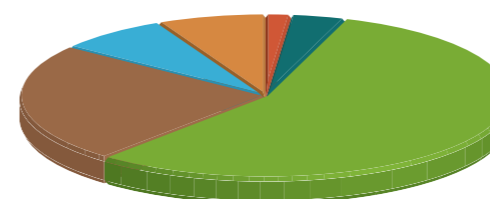
En ce qui concerne la voirie, les projets sont l'aménagement du carrefour de la Grande eau, le renouvellement de panneaux de signalisation, l'installation d'un abribus à la Cheminais et la sécurisation des entrées de bourg (rétrécissement de la voie, phase test), le tout pour 11 383,22 euros.

Enfin, le budget prévoit également :

- L'achat d'un terrain du lotissement Le Bois II pour le projet de future résidence seniors (25 875 euros).
- L'achat de l'ancienne Poste, 3 rue de la Butte du clos (20 000 euros).
- L'achat d'un véhicule électrique pour 30 000 euros.

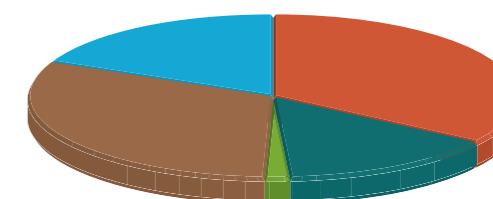
Le montant du remboursement du capital des emprunts en 2021 est aujourd'hui de 35 564 euros et le budget prévoit un nouvel emprunt.

### Dépenses d'investissement



- Remboursement du capital des emprunts 41 564 €
- Déficit reporté 79 948 €
- Aménagement quartier de la Gare (dans programme Bourg) 1 239 800 €
- Travaux bâtiments divers 530 798 €
- Logements boulangerie 164 805 €
- Autres opérations (acquisitions, voirie, éclairage, réseaux, résidence senior, révision PLY, etc.) 155 683 €

### Recettes d'investissement



- Virement de la section de fonctionnement 767 541 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 318 193 €
- Dotations et fonds divers 38 800 €
- Subventions 691 065 €
- Emprunts et dettes assimilées 400 000 €

#### • Taux de fiscalité locale 2021

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et dans le contexte de la disparition de la taxe d'habitation la part départementale de Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est transférée aux communes. En conséquence, le taux communal, qui était en 2020 de 28,69 %, doit être automatiquement majoré du taux départemental (15 %). On obtient dès lors un taux de 43,69 %.

Décision de reconduire les taux communaux de l'année 2020, ce qui donne donc :

- Taxe d'habitation : 19,93 %
- Taxe foncière bâtie : (28,69 % + 15 % de taux départemental) 43,69 %
- Taxe foncière non bâtie : 68,55 %

#### • Cimetière communal

Fin de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Par une délibération du 28 février 2017, le Conseil municipal avait autorisé l'engagement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Cet état d'abandon a par la suite été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, les 7 avril 2017 et 27 octobre 2020.

Au terme de cette procédure contradictoire, le Conseil décide de prononcer la reprise de 27 concessions ayant plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises.

#### • Délégation d'un droit de préemption pour le Centre AVEA La Poste

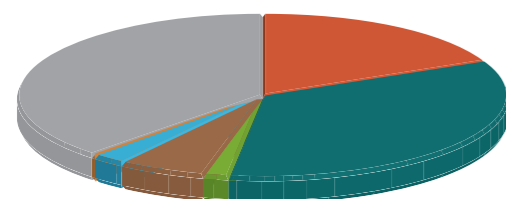
La municipalité a récemment été informée de la mise en vente du centre AVEA La Poste, situé route de Saint-Dolay, ainsi que de son acquisition imminente. La commune ne peut se désintéresser du devenir de cet équipement et c'est pourquoi le Maire a pris contact avec l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique pour échanger sur l'éventualité d'un portage foncier par ledit établissement.

Considérant que le centre de vacances est situé sur des parcelles classées en zone UI 2 (« secteur d'équipement de tourisme ») et que l'équipement pourrait servir au maintien d'une fonction d'accueil de loisirs et au développement d'une vocation culturelle, le Conseil se déclare favorable à l'exercice du droit de préemption pour les parcelles concernées et autorise le Maire à déléguer le droit de préemption à l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique.

#### • Future Résidence Seniors

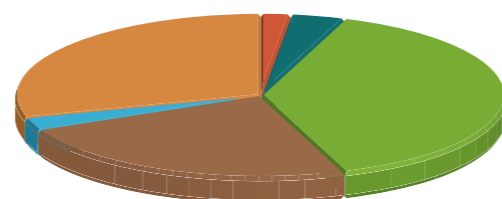
Achat du lot 4 du lotissement Le Bois II pour la somme de 25 875 euros TTC pour la réalisation du projet.

### Dépenses de fonctionnement



- Charges générales (fluides, matériel...) 369 400 €
- Charges de personnel 703 442 €
- Attribution de compensation communauté de communes 34 000 €
- Autres charges de gestion 115 150 €
- Charges exceptionnelles et dépenses imprévues 45 006 €
- Intérêts d'emprunts 10 371 €
- Virement à la section d'investissement 767 541 €

### Recettes de fonctionnement



- Atténuation de charges, produits exceptionnels et opérations d'ordre 44 000 €
- Produits des services du domaine 73 000 €
- Impôts et taxes 796 618 €
- Dotations et participations 481 500 €
- Revenus des immeubles 50 000 €
- Excédent de fonctionnement reporté 600 000 €

## Subventions aux associations (pour un montant total de 20 071,64 euros)

### • Associations Sévéracaises (montant total de 6 140 euros)

Football club Atlantique Morbihan	1 500,00 €
Association Basket Club des 3 Rivières	1 500,00 €
Atelier des Arts du Pays de Sévérac	460,00 €
Société de Chasse St Hubert	180,00 €
Union Nationale des Combattants	150,00 €
Club des toujours jeunes	150,00 €
Fête de la musique (300 euros par groupe)	900,00 €
Espace Baby	1 000,00 €
Sévérac Palet Club (Nouveau)	300,00 €

### • École de Sévérac (Montant total de 4 367,70 euros)

Crédit de : - 7 euros/enfant au titre des projets pédagogiques, - 3 euros/enfant au titre des crédits de transport (ancien dispositif « Réseaux ruraux d'éducation »)	1 380,00 €
Projet pédagogique d'envergure (sortie ou activité sur plusieurs jours)	2 760,00 €
Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASSED)	227,70 €

### • CCAS

Centre Communal d'Action Sociale	4 000,00 €
----------------------------------	------------

### • Action Sociale (Montant total de 2 598,55 euros)

Restos du Cœur - Section départementale	300,00 €
Prévention routière	50,00 €
L'Intérim (association de remplacement agricole)	300,00 €
SOS Paysans en difficultés	300,00 €
Association « Permanences Association Cantonale Travail Entretien Service » (PACTES)	1 000,00 €
Association Les Eaux Vives	248,55 €

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	200,00 €
Solidarité Femmes Loire Atlantique (SOS Femmes)	200,00 €

### • Autres Partenaires (Montant total de 1 865,39 euros)

Association des Maires de Loire-Atlantique AMF 44	427,50 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Loire-Atlantique	419,22 €
Fonds de solidarité pour le logement (FSL)	492,67 €
Amicales des Sapeurs-Pompiers de Fégréac	200,00 €
Amicales des Sapeurs-Pompiers de Saint-Gildas-des-Bois	200,00 €
CAUE - Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'environnement de Loire-Atlantique - Cotisation	96,00 €
Association des Maires de l'Ouest de la Loire-Atlantique	30,00 €

### • Maintien à domicile (Montant total de 600 euros)

A.S.P Proxim'Services Bretagne Sud (Redon)	200,00 €
Aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Fégréac	200,00 €
ADAR (association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées)	200,00 €

### • Santé (Montant total de 300 euros)

FNATH Redon - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	100,00 €
FNATH Pontchâteau - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	100,00 €
Association française des sclérosés en plaques (AFSEP)	100,00 €

### • Autres

Rêves de Clowns (enfants hospitalisés)	100,00 €
APEI Ouest 44 (accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel) (Nouvelle demande)	100,00 €

### • Contribution obligatoire aux frais de scolarisation des enfants de Sévérac fréquentant l'école privée d'une autre commune

Conformément aux dispositions de l'article L. 442-5-1 du Code de l'éducation, le Conseil approuve le versement à l'école Saint-Joseph de Saint-Gildas-des-Bois d'un montant de 3 600 euros, correspondant à 12 enfants scolarisés.

### • Requalification des espaces publics du Bourg Aménagement du quartier de la Gare

Depuis 2019, la commune travaille sur un programme global de requalification des espaces publics du bourg et il a été décidé de

commencer par la réalisation d'une tranche de travaux dans le quartier de la gare.

Dans la conduite de ce programme, la commune est accompagnée par groupement de maîtrise d'œuvre (délibération du 2 avril 2019 et contrat du 31 juillet 2019).

Le Conseil décide l'affermissement de la tranche optionnelle (accompagnement de la première tranche de travaux) prévue au contrat de maîtrise d'œuvre, soit un taux de rémunération de 5,96 %.

Le Conseil décide également (dans sa séance du 21 juin 2021) la validation de l'avant-projet définitif présenté par le groupement de maîtrise d'œuvre, avec pour le versant financier les éléments ci-après qui seront repris dans un avenant (cf. tableau).

SÉVÉRAC Aménagement du quartier de la gare • Estimation des travaux stade AVP - Avril 2021	
Désignation des postes/Tranches travaux	Travaux A - Travaux éligible au financement de la Région : secteur gare Ouest, Est, et aménagement sécuritaire des modes actifs sur la RD
Postes généraux	58 276,00 €
Terrassement	90 391,35 €
Voirie	348 981,42 €
Mobilier	40 800,00 €
Signalisation	13 560,20 €
Eaux Pluviales	29 898,18 €
Espaces verts	50 400,00 €
<b>Sous-total : A</b>	<b>632 307,15 €</b>
Désignation des postes/Tranches travaux	Travaux B - Travaux éligible au financement de Département : rénovation de la chaussée départementale dans l'espace du projet sur la RD126 et RD17
Terrassement	16 874,00 €
Voirie	96 167,50 €
Contrôle voirie	5 000,00 €
<b>Sous-total : B</b>	<b>118 041,50 €</b>
Désignation des postes/Tranches travaux	Travaux C - Travaux de réhabilitation du réseau pluvial porté par la mairie
Eaux pluviales	203 774,25 €
Contrôle réseaux	10 000 €
<b>Sous-total : C</b>	<b>213 774,25 €</b>
<b>Total travaux en € HT</b>	<b>964 122,90 €</b>
<b>TVA (20 %)</b>	<b>192 824,58 €</b>
<b>Total travaux en € TTC</b>	<b>1 156 947,48 €</b>

Pour ce qui concerne les travaux, le Conseil autorise le Maire à engager la procédure de passation de marchés publics et à recourir à la procédure d'appel d'offres pour la réalisation de l'opération d'aménagement du quartier de la gare selon le coût prévisionnel global indiqué ci-dessus. Enfin, le Maire est autorisé à déposer des dossiers de demande

de subventions auprès de la Préfecture (DETR de 97 138,30 €) et de la Région (300 000 € au titre des « investissements en faveur de l'accès au réseau de transport régional. »

La commune bénéficie déjà pour cette opération d'une subvention de la DSIL 2020 (83 259,00 €) et d'un financement Leader pour la partie maîtrise d'œuvre. (49 320,00 €).

### Séance du 21 juin 2021

### • Lotissement Les Charmes

Approbation d'un règlement d'attribution pour les 15 lots du lotissement Les charmes, avec tirage au sort par un huissier. Fixation du prix de vente des lots à 48 € le m<sup>2</sup> TTC. Acquisition de parcelles (pour 1,70 € le m<sup>2</sup>) pour la création d'un chemin piéton.

### • Sentier de randonnée « Marais et château »

Acquisition d'une dernière parcelle (pour 0,20 € le m<sup>2</sup>) devant permettre la réalisation du sentier de randonnée

### • Indexation des loyers des logements municipaux

0,09 % conformément à l'augmentation annuelle de l'indice de référence des loyers.



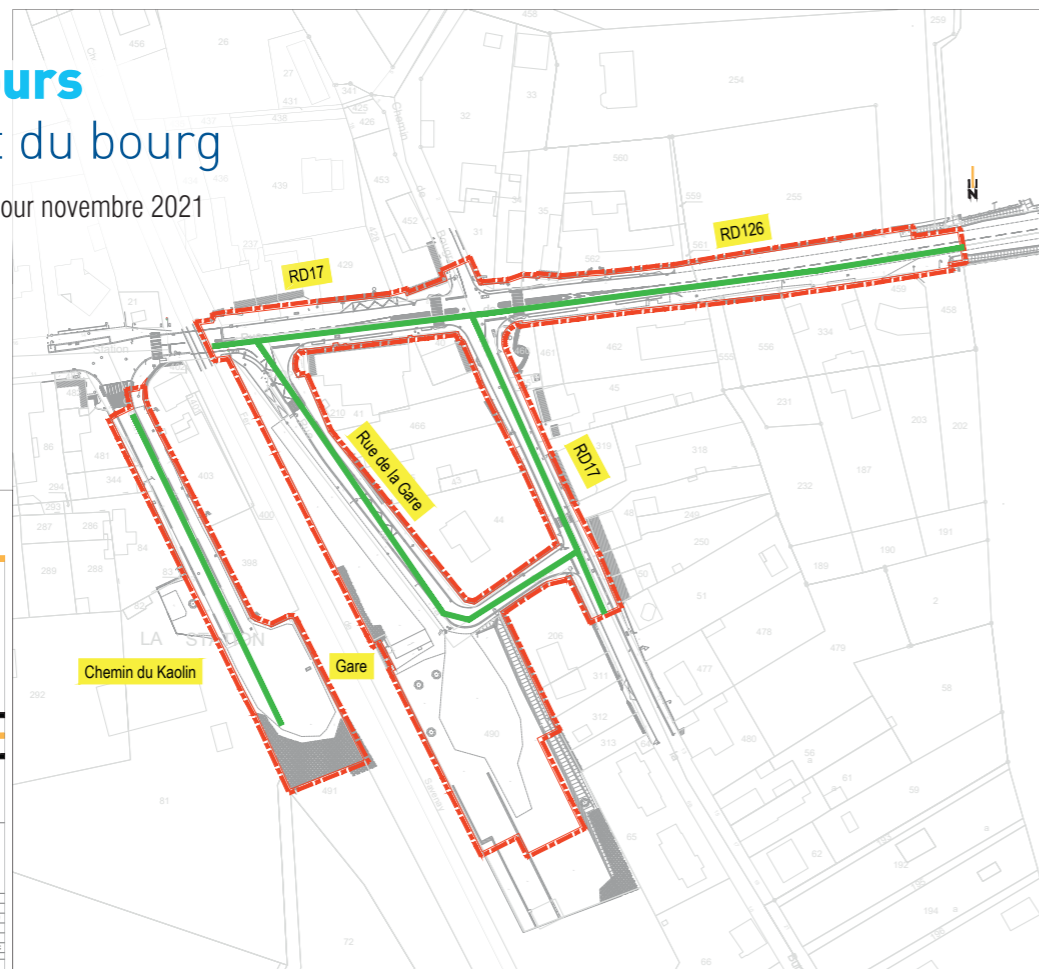
## Travaux en cours Aménagement du bourg

Démarrage des travaux prévus pour novembre 2021

Travaux éligibles au financement de la région :  
Secteur gare Ouest, Est et Aménagement sécuritaire  
des Modes actifs sur la RD

Travaux de réhabilitation du réseau pluvial portés par  
la Mairie

<b>Requalification des espaces publics du bourg</b>																																																																																																	
<b>Plan des secteurs</b>																																																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Date</th> <th>Objet</th> <th>Statut</th> <th>Désignation</th> <th>Dans quelle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>11</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>13</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>14</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>02/09/2019</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>Adopté</td> <td>Plan de zonage d'urbanisme</td> <td>SDU 2019</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Date	Objet	Statut	Désignation	Dans quelle	1	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	2	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	3	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	4	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	5	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	6	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	7	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	8	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	9	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	10	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	11	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	12	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	13	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	14	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	15	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019	
N°	Date	Objet	Statut	Désignation	Dans quelle																																																																																												
1	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
2	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
3	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
4	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
5	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
6	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
7	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
8	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
9	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
10	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
11	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
12	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
13	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
14	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												
15	02/09/2019	Plan de zonage d'urbanisme	Adopté	Plan de zonage d'urbanisme	SDU 2019																																																																																												



## WC Les Pleiades



## Logements boulangerie



## Rappel sur les règles d'urbanisme

Si vous envisagez d'effectuer des travaux à votre domicile :  
Rénovation, agrandissement, pose de velux, construction  
d'annexes...

Vous devez impérativement déposer une demande auprès de la  
mairie.

Un document en rapport avec votre projet PERMIS DE  
CONSTRUIRE OU DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX,  
vous sera remis et sera à remplir par vos soins.

Le busage de fossé nécessite une demande d'autorisation de  
voierie qui est rempli en mairie.

**RAPPEL :** le stationnement d'un mobile home ou d'une caravane  
est interdit sur un terrain nu sauf demande écrite et dérogatoire  
une fois l'accord de permis de construire et durant le temps  
d'une construction.

Annie LANIO  
Adjointe à l'urbanisme

## Règlement d'attribution des lots aux particuliers lotissement les charmes

Les personnes intéressées devront adresser avant la date limite  
une candidature à la mairie soit par courrier recommandé  
avec accusé de réception soit par remise en main propre contre  
décharge, à l'exclusion de tout autre moyen.

Date de début : 15 juillet 2021

Date limite de candidature : 27 août 2021

L'ordre d'arrivée des candidatures ne définira pas un ordre de  
priorité entre les candidats pour l'attribution des lots qui sera  
effectuée début septembre par tirage au sort par un huissier



## Reprise commerce

Notre supérette VIVAL vient de chan-  
ger de propriétaire le 10 juin 2021.  
Nous tenons à remercier M<sup>me</sup> HELINE  
pour son excellente prestation, durant  
ces cinq dernières années au sein de  
la supérette VIVAL.

Nous souhaitons la bienvenue à  
M. ANPALAGAN et sa famille pour la  
reprise de cette activité.

La prestation reste exactement la même  
(épicerie, produits frais en direct des  
producteurs, fruits, légumes, pâtisseries  
poulets tous les dimanches matin sur  
commande).

Vous trouvez également un point  
poste, relais colis, (point vert = Retrait d'argent pour plusieurs  
banques.)

M. Anpalagan apporte un changement sur les horaires d'ouverture.  
Le magasin sera ouvert tous les jours, y compris les jours fériés.



M. et M<sup>me</sup> Anpalagan



M. Anpalagan avec M<sup>me</sup> Heline

Horaires :  
8 h 00 - 13 h 00 / 15 h 00 - 21 h 00 période d'été  
8 h 00 - 13 h 00 / 15 h 30 - 19 h 30 période d'hiver

La municipalité souhaite pleine réussite à M. Anpalagan et sa famille dans cette nouvelle aventure.



## Club des Toujours Jeunes de Sévérac

Nous pensons reprendre notre activité à compter de septembre selon l'évolution de la crise sanitaire.

## Atelier des Arts du Pays de Sévérac

### Espoir ??? l'espoir fait vivre !!! espoir pour les peintres enfants et adultes :

que la rentrée dans la salle communale au 17 (espace) les Landes de la Prée prévue le mercredi 15 septembre puisse avoir lieu.

**Espoir pour les randonneurs de la section Rando-nature** que la première rando saisie 2021-2022 prévue le 13 septembre soit autorisée. **Espoir pour la section Patrimoine** de pouvoir poursuivre ses travaux de restauration du petit patrimoine de Sévérac.

**Pour les Virades de l'espoir**, dont les section Rando-nature et Patrimoine sont partenaires prévue le dimanche 26 septembre devant le terrain de moto-cross soient autorisées.

### Renseignements

Association ATELIER DES ARTS DU PAYS DE SÉVÉRAC  
Marcelle au 06 89 56 37 45  
ou Jacky au 06 37 88 78 19  
atdesarts@gmail.com



sortie croquis en plein air



28 et 29 septembre 2020 rando Finistère Sud



restauration du calvaire de la Cheminais

## FOOT

Le Football Club Atlantique Morbihan née de la fusion en 2018 de l'Amicale Dolaysienne et l'AS Sévérac, Présidé par Léo Lanio et co-présidé par Frédéric Denis, l'association compte 175 adhérents.

### École de foot

Malgré un début de saison compliqué dû à l'arrêt des matchs et entraînements à cause du covid. La saison a repris en janvier avec des entraînements pour les jeunes et aussi des stages vacances pour les U10 à U13 (séances vidéo, entraînements sur terrain, atelier arbitrage...) puis nous avons repris le chemin des matchs le 19 mai avec le FC3R club avec lequel nous serons en groupement jeune l'année. Les enfants sont ressortis des matchs ravis.

### Sénior

Le FCAM compte 3 équipes séniors l'équipe, 1 évoluait en division 2, l'équipe 2 en division 5 et l'équipe 3 en division 5.

Après un début plus qu'encourageant pour nos 3 équipes séniors avec 2 victoires sur 3 pour l'équipe 1, l'équipe 2 est invaincue (match de championnat + coupe) et l'équipe 3 était aussi sur 2 victoires sur 3.

Ensuite comme nous le savons la saison a été arrêtée.

### Féminine

Une équipe d'une dizaine de filles a été créée au FCAM. Elles ont commencé pour leur première saison la compétition. Si vous êtes une fille âgée de 16 ans et plus. N'hésitez pas le FCAM féminine recrute.

Nous sommes également en recherche de joueurs et de bénévoles.

Le FCAM remercie chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent énormément pour le club ainsi que les partenaires et les nombreux spectateurs!

Rejoignez-nous!

### Renseignements :

Léo Lanio : 06 73 07 95 57  
Frédéric Denis : 07 82 10 56 94

## À La P'tite Idée

Nous y avons cru. Comme d'autres associations nous avons tenu notre assemblée générale en septembre 2020, accueilli de nouveaux membres au conseil d'administration, rencontré les animateurs et animatrices impatients de retrouver leurs « élèves », travaillé sur un planning des activités de cette saison 2020-2021.

Et puis en octobre le premier confinement est venu stopper la dynamique enclenchée. Selon les ateliers, des solutions d'ateliers à distance, un lien à l'autre, aura pu être trouvé, ou pas. Les mois ont passé. Certains d'entre nous ont été touchés de près par la maladie, d'autres ont eu la chance de ne pas la connaître, certains ont pu continuer leur activité professionnelle en présentiel, d'autres ont dû s'adapter au distanciel, certains ont tenté de mener une vie la plus normale possible, d'autres ont fait le choix de s'isoler en attendant des jours meilleurs. Malgré la force du lien qui nous unit, peu à peu, les contacts sont devenus plus rares.

Au printemps, il nous a semblé important de nous retrouver, de façon informelle, pour refaire équipe, pour prendre des nouvelles, éprouver les forces en présence et voir si l'envie était toujours là. Fort heureusement elle est là, l'envie. L'envie de proposer aux habitants de Sévérac et des communes environnantes des moments conviviaux de rencontre et de partage. L'envie de mettre en valeur des artistes locaux par une offre de moments culturels de qualité. L'envie de mélanger les générations pour vivre ensemble. Dès que possible, nous nous attellerons à définir ensemble les contours de la prochaine saison. Elle sera symboliquement chargée d'une importance particulière car il s'agira de la dixième saison de notre Petite Idée. L'année passée nous a permis de vérifier que, dans notre association, ce qui nous réunit est toujours là, plus vivant que jamais. C'est ensemble que nous imaginons les contours de nos prochaines animations. Déjà certains animateurs nous ont fait



savoir qu'ils étaient prêts à proposer à nouveau leur talent au service de nos adhérents. D'autres prennent le temps de la réflexion.

Notre président actuel, Jean-Pierre Buthion, en place depuis trois ans maintenant, quitte la commune. Qu'il soit remercié de son investissement et de son attachement à notre association. Nous associons Evelyne à ces remerciements, elle qui a beaucoup œuvré, pour la peinture notamment (atelier petits peintres, atelier adultes, exposition).

Le chantier est ouvert, il va nous falloir réinventer, mais nous pétillons de petites idées. Peut-être en avez-vous aussi? Nous accueillons chaque année de nouveaux membres au conseil d'administration. La tenue de l'assemblée générale, le mercredi 22 septembre 2021 à 18h00, sera un temps fort qui permettra de lancer la prochaine saison. Au plaisir de vous y retrouver!

## Espace baby

Espace Baby s'adresse aux tout-petits (0-3 ans) accompagnés d'un adulte (parents, assistante maternelle, grands-parents, ...) pour des activités de motricité. Depuis 3 ans, cette rencontre a lieu le jeudi matin, au stade municipal.

La saison a repris courant septembre. 25 enfants, dont les 3/4 du canton, ont réinvesti la salle. L'effectif, moins important cette année, était un choix du bureau. L'année

a été très brève puisque nous n'avons pu ouvrir qu'un demi-trimestre. Les nouveaux équipements ayant été reçus pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ne les ont pas encore découverts! Nous espérons pouvoir rouvrir, malgré tout, avant la fin de la saison...

Ces matinées hebdomadaires, conviviales, sont appréciées des petits et des grands. Pour les enfants, il s'agit avant

tout de développer leur motricité tout en douceur, à leur rythme, et se sociabiliser. Pour les adultes, c'est un moment de partage avec l'enfant qu'ils encadrent et d'échange avec les autres adultes.

### Pour tout renseignement :

espacebaby@gmail.com  
La Présidente : Christine SEILER  
La Trésorière : Maurane BONNIER  
La Secrétaire : Mélanie HOARAU



## Association pour le don de sang bénévole de Sévérac

À noter prochaines dates collectes 2022  
4 février 2022  
1<sup>er</sup> avril 2022  
27 mai 2022

29 juillet 2022  
2 décembre 2022





## Association Gym tonique Sévérac

Les cours reprendront le mardi 7 septembre 2021.

Ils ont lieu à la salle polyvalente de 16 h 30 à 17 h 30.

Un certificat médical est exigé (valable trois ans). Les inscriptions auront lieu après le cours.

(deux séances d'essais sont possibles avant de s'engager)

### Renseignements :

02 40 88 77 63 ou 02 40 88 70 03



## Voyager 3

En cette période si particulière, la pratique des visioconférences entre les membres de l'association Voyager 3 Astronomie a permis de poursuivre l'activité à distance de la coupole de l'observatoire de Sévérac. Même si depuis la fin octobre les membres de l'association n'ont pas eu la possibilité de se retrouver, l'association a proposé un exposé sur le thème de l'astronomie chaque vendredi soir. De plus, l'association a pu faire quelques animations auprès des jeunes en se déplaçant dans des accueils périscolaires et des accueils de loisirs des communes environnantes. Le maintien du lien a permis aussi de se projeter pour la future réouverture et de préparer la prochaine saison suivant un fonctionnement que nous espérons plus usuel.

L'association a aussi investi dans une caméra dédiée à l'imagerie astronomique afin de concrétiser un projet annoncé en 2020 et qui a dû être repoussé : Réaliser des images du ciel de hautes qualités et des potentielles détections de planètes extrasolaires.

**Pour tout renseignement,**  
n'hésitez à nous joindre 02 40 15 58 86  
info@voyager3.com  
<https://voyager3.com/>, nous aurons plaisir à vous accueillir à l'observatoire dès que cela sera de nouveau possible.



## Séverac palet club

L'association Sévérac Palet Club est une association loi 1901 créée en novembre 2020 par 5 jeunes passionnés de palet. L'objectif est de faire découvrir ou retrouver le palet au plus grand nombre de personnes de Sévérac et ses alentours. Dans une ambiance conviviale et ouverte à toutes et tous, n'hésitez pas à venir faire un tour. Palet en fonte sur planche en bois, palet laiton sur planche en plomb ou encore palet en fonte sur planche en plomb, chacun y trouve son bonheur. Alors rejoignez le club, passez vos samedis après-midi en bonne compagnie, avec



une licence à 30 € à l'année (septembre à septembre). Une coupe départementale

aura lieu et des tournois pourront éventuellement être organisés !

## L'Amicale Laïque de Sévérac

L'ALS au cours de ces derniers mois a su s'adapter pour continuer à être présente dans la vie des familles des élèves de l'école de la Garenne et ainsi tenter de remplir ses missions. À savoir récolter des fonds pour financer les projets de l'école. C'est ainsi que l'équipe de l'ALS s'est concentrée depuis ce début d'année à accompagner les familles dans la situation particulière qui est la nôtre depuis plus d'un an. Nous avons voulu apporter le plus de réconfort possible aux familles en

proposant des ventes de sucreries qui font tellement de bien au moral, mais également des fleurs pour garnir nos jardins... Sur ces prochains mois, nous avons l'intention de poursuivre sur cette voie et vous proposer une vente de saucissons puisqu'il semblerait que nous allons bientôt pouvoir renouer avec ce qui nous a tellement manqué, le partage de moments conviviaux sur nos terrasses privatives ! Et une vente de gâteaux pour garnir nos paniers de pique-nique.

Enfin, si nous ne connaissons pas les dates précises de la prochaine collecte, nous vous invitons à stocker vos textiles pour être prêts.

Nous vous remercions de répondre favorablement à nos diverses sollicitations en participant aux ventes proposées. Et n'hésitez pas, à la rentrée de septembre 2021, à rejoindre l'équipe.

*L'Équipe de l'ALS*

## ABC 3 Rivières

### Un début de saison dynamique

Dans le respect nécessaire des protocoles sanitaires, la saison de l'ABC Trois Rivières s'était ouverte par une très belle journée de tournoi jeunes au mois de septembre 2020, un succès pour nos bénévoles et licenciés, ravis de retrouver la vie associative après un premier confinement ayant écourté l'exercice précédent.

Nos équipes, engagées en championnat régional et départemental, avaient ensuite démarré leurs championnats sur une très belle dynamique jusqu'à la trêve de la Toussaint qui sonnait, malheureusement, le début d'un nouveau confinement et des nouvelles mesures qui allaient s'en suivre. Un coup dur pour nos 220 licenciés.

### S'adapter et continuer

Afin de continuer à proposer du sport au plus grand nombre, les 2 salariés de notre association, Aurélien et Fabien, ont dû redoubler d'imagination pour s'adapter à la situation :

Tout d'abord, en proposant des séries de vidéos avec des exercices physiques ou de perfectionnement technique adaptés selon les différentes catégories d'âge, puis, après un bref retour dans les gymnases (pour les mineurs), des séances en extérieur ont débuté en février.

S'il fut trop difficile de composer avec les disponibilités des terrains extérieurs et différents couvre-feux pour nos licen-

ciés adultes, nos jeunes joueurs et jeunes joueuses ont pu se retrouver avec engouement, chaque mercredi et week-end, parfois même plusieurs fois par semaine lors des périodes de vacances. Avec ces séances en plein air, adaptées selon les protocoles (pas d'opposition, pas de contact...), nos jeunes ont pu maintenir une activité sportive encadrée et continuer, sous une autre forme, à travailler leur basket dans la bonne humeur.

### Une nouvelle saison en approche

La progressive levée des restrictions, entamée au mois de mai puis juin, nous permet aujourd'hui de retrouver, pour tout le monde, l'accès aux gymnases et enfin de pouvoir se retrouver autour de notre pratique sportive préférée. Cet été, le basket continue à l'ABC3R.

En marge de ces séances d'entraînement, nous préparons, d'ores-et-déjà, la nouvelle saison avec entrain. Les avancées médicales en matière de vaccination devraient, nous l'espérons tous, permettre une saison complète cette fois-ci.

Les renouvellements d'inscription ont débuté en juin mais nous pouvons encore accueillir de nouveaux adhérents.

### Du basket pour tous

L'ABC Trois Rivières, s'étend sur les communes de Sévérac, Saint-Gildas-des-Bois et Drefféac et propose des activités pour



toutes et pour tous :

- Du basket en équipe dans toutes les catégories d'âge, masculines et féminines, et pour tous les niveaux (à partir de 7ans).
- Du baby-basket pour les plus petits, une belle initiation au sport autour de l'apprentissage du basket et des petits jeux, parfait pour le développement individuel et collectif de votre enfant. (Enfants de 5 et 6 ans). Essais possibles à la rentrée.
- Du basket loisir avec une équipe féminine et une équipe masculine
- Du basket-fit, un mélange tonique de basket et de fitness (à partir de 18 ans)

Vous êtes intéressé pour nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail ([abc3rivieres@orange.fr](mailto:abc3rivieres@orange.fr)) ou vous rendre sur notre site internet ([abc3r.fr](http://abc3r.fr)) ou réseaux sociaux où vous pourrez suivre toute l'activité du club.

Un petit mot pour remercier les municipalités et nos partenaires pour leur soutien durant cette crise sanitaire qui fragilise grandement le monde associatif de nos communes.

Hâte de vous retrouver sur et au bord des terrains. À très bientôt !

*Le bureau du club*



## L'île aux enfants

Pour toute inscription au centre périscolaire, dossier d'inscription à télécharger en ligne sur le site Internet + à déposer au centre.

Géraldine ROBART,  
coordinatrice Service Enfance  
02 40 88 73 99 ou un mail  
animation-severac@outlook.com

Transports scolaires :  
inscriptions et réinscriptions

Les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2021-2022 s'effectueront exclusivement en ligne depuis le site internet de la Région des Pays de la Loire. Elles seront ouvertes du 7 juin au 18 juillet 2021, cependant il est fortement conseillé de procéder à l'inscription avant

fin juin. Passé le délai du 18 juillet 2021, une majoration de 20 euros par enfant sera appliquée.

Accédez aux inscriptions en ligne en quelques clics sur :  
[www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)

Inscription des enfants  
pour la rentrée scolaire 2021-2022  
à l'école de la Garenne

Les Parents des enfants souhaitant inscrire leurs enfants à l'école peuvent prendre contact avec Madame Gaëlle Jéhanno-Paget, directrice de l'école afin de fixer un rendez-vous **soit par téléphone au 02 40 88 78 51, soit par mail à l'adresse suivante : ce.0440932z@ac-nantes.fr**



## Transports – mobilité

## Transports scolaires : inscriptions et réinscriptions

Les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2021-2022 s'effectueront **exclusivement en ligne depuis le site internet de la Région des Pays de la Loire. Elles seront ouvertes du 7 juin au 18 juillet 2021**, cependant il est fortement conseillé de procéder à l'inscription avant fin juin. Passé le délai du 18 juillet 2021, une majoration de 20 euros par enfant sera appliquée.

Accédez aux inscriptions en ligne en quelques clics sur :

[www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr).

Sur le site internet, suivez le chemin d'accès suivant : Transport scolaire > Inscription et paiement > Inscriptions Transport scolaire...

- Si c'est la **1<sup>re</sup> fois que vous inscrivez votre enfant** aux transports scolaires, cliquez sur « Créer un compte » et laissez-vous guider. Vous recevrez la carte de transport fin août dans votre boîte aux lettres.

- S'il s'agit d'un **renouvellement**, renseigner vos identifiants de connexion puis mettez à jour les informations concernant votre/vos enfant(s).

**À noter : la carte de transport scolaire est valable 5 ans et doit donc être conservée d'une année à l'autre (duplicata payant). Elle sera réactivée à distance lors du renouvellement de l'inscription.**

Le saviez-vous ? Le car est un moyen de transport économique, notamment avec la mise en place de la gratuité pour le 3<sup>e</sup> enfant !

Pour les abonnements combinés transport en car jusqu'à la gare de Pont-Château puis en train à destination de Redon ou Nantes : une seule inscription sur le site Aléop est nécessaire mais l'élève aura 2 cartes : une carte scolaire valable 5 ans et une carte TER renouvelable tous les ans. À l'inverse pour les situations de garde alternée, les élèves auront une seule carte



avec double trajet qui permettra à l'enfant de badger sur deux véhicules différents.

**Renseignements :**  
Service Transports de la Communauté de communes : 02 40 88 25 27

Transport à la demande :  
modification des horaires pour les réservations

Le service transport à la demande offre aux habitants de la communauté de communes une solution de transport pour les déplacements sur le territoire et les communes limitrophes. Les usagers sont pris en charge à leur domicile et déposés sur le lieu de leur choix (dans la limite du périmètre desservi).

**À noter, depuis le mois d'avril 2021, les réservations des trajets doivent être effectuées avant 16 h 15 (au lieu de 16 h 30 auparavant).**

**Pour effectuer une réservation auprès du Transport à la Demande :**

Demandez votre carte de transport à la demande à la mairie de votre domicile. Cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro de client, puis réservez en

téléphonant au 02 40 45 68 95 (au plus tard la veille du déplacement, du lundi au vendredi avant 16 h 15).

**Pour en savoir plus sur les tarifs et les modalités, rendez-vous sur [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr), page « transport - mobilité », rubrique « Transport à la demande ».**





## Collecte des déchets :

### un premier bilan sur l'extension des consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, tous les emballages sont à mettre en vrac dans le bac, sans exception ! Une partie des emballages qui allait dans le bac noir va désormais dans le bac jaune. Ce mécanisme permet de réduire le poids des ordures ménagères de 4 kg par an et par habitant. **D'après l'enquête menée auprès des habitants depuis janvier, ce mécanisme commence déjà à être constaté sur le territoire :**

- **Le poids du bac noir a diminué de 7 % en un trimestre** grâce à l'extension des consignes de tri, soit **une réduction de près de 90 tonnes !** Cette part de déchets qui était auparavant enfouie est désormais recyclée.
- **70 % des habitants ne présentent plus systématiquement leur bac noir au moment de la collecte ou le présentent quasiment vide** (à la

moitié ou moins de la moitié).

La réduction de la quantité de déchets à mettre dans le bac noir **permettra d'adapter le rythme de collecte courant du second semestre 2021, avec un passage tous les 15 jours respectivement pour les bacs noirs et les bacs jaunes.** Plus d'informations seront communiquées prochainement par la Communauté de communes.

### Pourquoi ma facture n'est-elle pas divisée par deux ?

Tout d'abord, rappelons que la redevance déchets (la facture envoyée aux usagers correspondant au service rendu), concerne non seulement la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des emballages, mais aussi les Points

d'Apport Volontaire pour le verre et le papier, ainsi que les apports en déchèterie, sans limite du nombre de passages. À cela s'ajoute la taxe de l'État sur les déchets polluants, qui augmente régulièrement. Par ailleurs, le service ne concerne

pas que la collecte : il implique également le traitement des déchets et leur valorisation, qui constituent des investissements importants pour la collectivité (main-d'œuvre, infrastructures, logistique...). Tout ceci est financé par la redevance.

## Espace France Services : un service qui se développe !

Depuis le début de l'année, la Communauté de communes a été labellisée Espace France Services, et vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne au côté ses partenaires au sein du service Emploi à Pont-Château et à Saint-Gildas-des-Bois.



### Rappel : l'Espace France Services, c'est quoi ?

Ce service est accessible à tous et gratuit. Selon la demande, vous pouvez être accompagné par les agents sur le flux ou bien sur rendez-vous. Emploi, formation, famille, logement, santé, social, retraite, citoyenneté, impôts, justice... Dans les Espaces France Services, il est possible d'être aidé pour effectuer toutes les démarches en lien avec les services publics dans un même lieu. Cela peut concerner, par exemple, **une demande d'ouverture de droits auprès de la CPAM, la création d'un dossier retraite, une demande d'échange d'un permis de conduire étranger contre un permis français, la réalisation d'un certifi-**

**cat de cession d'un tracteur dans le cadre d'un héritage, ou encore bien d'autres démarches !** Au total, neuf opérateurs sont partenaires des Espaces France Services : Pôle Emploi, la CAF de Loire-Atlantique, l'Assurance maladie, la MSA, la Carsat, l'Assurance Retraite, la Direction Générale des Finances publiques, le Ministère de l'Intérieur ou encore le Ministère de la Justice.

### Un premier bilan à 3 mois En quelques chiffres...

- près de 1 000 demandes traitées
- 336 rendez-vous avec les partenaires
- 226 accès informatique en libre-service
- 257 accompagnements informatique

### Des permanences et ateliers pour vous accompagner...

L'Espace France Services accueille de nouveaux partenaires :

- Service social de la CARSAT
- Centre des Impôts (durant la période de déclaration fiscale)
- Et prochainement, les conciliateurs de justice

Des ateliers informatiques ont lieu tous les mardis après-midi.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.cc-paysdepontchateau.fr](http://www.cc-paysdepontchateau.fr) (rubrique « Accès au numérique ») ou contactez directement l'Espace France Service au 02 40 01 66 18 ou par mail : [paysdepontchateau@france-services.gouv.fr](mailto:paysdepontchateau@france-services.gouv.fr)

## L'actu estivale du réseau des bibliothèques

### Partir en livre : grande fête du livre

Du 30 juin au 27 juillet, les bibliothèques et la médiathèque intercommunales participent pour la 2<sup>e</sup> année à l'opération **Partir en livre** (modalités sous réserve de la situation sanitaire).

### Partir en Livre, c'est quoi ?

Souhaitée par le ministère de la Culture, c'est une grande fête du livre pour la jeunesse, gratuite, populaire et festive ! Le livre sort de ses lieux habituels pour aller

à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire. Les invitations à lire sont multiples et variées partout en France. Sur le territoire, les

bibliothécaires vous donnent rendez-vous dans les parcs, au bord d'un étang, le long d'un canal avec "mer et merveilles" comme fil rouge de cette édition.

Informations sur les dates et lieux de rendez-vous dans votre bibliothèque et sur [reseau.biblio@cc-paysdepontchateau.fr](mailto:reseau.biblio@cc-paysdepontchateau.fr)

### Horaires d'été

Du 19 juillet au 22 août, le réseau des bibliothèques et médiathèques continue à assurer son service de prêt de docu-

ments mais prend ses quartiers d'été ! Chaque été, le service adapte ses horaires et cette année, seule la médiathèque de

Pont-Château et les bibliothèques de Missillac et de Saint-Gildas-des-Bois pourront vous accueillir.

### Horaires du Réseau du 19 juillet au 22 août :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
MISSILLAC		14 h 00 - 18 h 00	10 h 00 - 12 h 30		14 h 00 - 18 h 00	10 h 00 - 12 h 30
PONTCHATEAU	14 h 00 - 18 h 00		10 h 00 - 12 h 30 14 h 00 - 18 h 00		14 h 00 - 18 h 00	10 h 00 - 12 h 30
SAINT-GILDAS-DES-BOIS		14 h 00 - 18 h 00	14 h 00 - 18 h 00	14 h 00 - 18 h 00		10 h 00 - 12 h 30

### Rappel des conditions de prêt :

- 15 documents par carte
- Durée de prêt élargie à 6 semaines pendant l'été
- Réservation de vos documents : 4 par carte

**Bon à savoir !** Il suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau pour avoir ensuite accès à toutes les bibliothèques. Chaque lecteur peut emprunter et rendre ses documents dans la bibliothèque de son choix. Les boîtes de retour restent accessibles dans toutes les bibliothèques pour faciliter vos retours.

> **Horaires d'été à retrouver par voie d'affichage dans votre bibliothèque ou sur [reseau.biblio@cc-paysdepontchateau.fr](mailto:reseau.biblio@cc-paysdepontchateau.fr)** Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires lors de vos déplacements mais aussi par mail ou par téléphone.

## Bibliothèque intercommunale

02 40 88 73 23 - [biblioeverac@cc-paysdepontchateau.fr](mailto:biblioeverac@cc-paysdepontchateau.fr)

### Animations

Le portail du réseau des bibliothèques propose des mini-heures du conte pour les enfants à regarder en famille. À savourer dans la rubrique « Le spectacle continue... dans votre salon ! ».

### Sélection de documents

En panne de lecture ? Suivez les recommandations des bibliothécaires à travers leurs sélections thématiques : coups de cœur BD, La langue des signes, Slow life, les nouveaux patrons de couture... À suivre dans la rubrique « Les bibliothécaires vous recommandent... » du portail.

### Pratique

Pour entrer dans la bibliothèque, il est demandé aux usagers de respecter l'évolution des consignes sanitaires. Le prêt de livres pour les - de 18 ans est gratuit. La cotisation annuelle est de 11 € pour le premier adulte inscrit et gratuit pour le conjoint. Sur présentation d'un justificatif, un tarif de 5 € est appliqué aux demandeurs d'emploi, étudiants et personnes relevant de minima sociaux. La bibliothèque de Sévérac, comme toutes les bibliothèques du réseau, est équipée d'une boîte de retour de livres. Située à l'entrée elle permet aux usagers de rendre



leurs documents 24h/24. Les horaires d'ouverture de la bibliothèque évoluent en fonction de l'actualité sanitaire.



## École de Musique Intercommunale (EMI) Ouverture des inscriptions pour la rentrée 2021-2022 !

Les permanences d'inscriptions auront lieu **le mardi 31 août de 16h30 à 19h30**, à l'École de Musique située au 10 rue Toulifaut à Pont-Château. En dehors de ces permanences, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat (sur

rendez-vous uniquement) :  
- à partir du 24 août prochain.  
Pensez à vous munir d'une attestation de responsabilité civile, d'une photo d'identité ainsi que d'un RIB (si vous souhaitez la mise en place de prélèvement automatique).

École de Musique Intercommunale  
EMI - 02 40 36 42 81 / 06 08 96 19 70  
ecoledemusique@cc-paysdepontchateau.fr

## L'espace jeunes compose avec le covid !

Même si l'espace jeunes a vu son fonctionnement chamboulé avec notamment des périodes de fermetures pendant les confinements, les jeunes sont plus que jamais prêts à profiter de leur été ! L'animateur met tout en œuvre pour proposer une offre d'activités variées en collaboration avec les jeunes toujours en s'adaptant au contexte sanitaire.

Au programme : sorties, activités sportives, veillées, découvertes, actions citoyennes et bien plus encore...

L'espace jeunes c'est avant tout un espace d'échanges, d'écoute et de partage, ouvert à tous, alors n'hésitez pas, tous les jeunes sont les bienvenus au local situé Salle Vénus (sur le parking du stade) où ils pourront trouver de nombreuses activités à leur disposition (Baby-foot, Billard, Ping-Pong, Ps4...) lors des accueils

jeunes les mercredis et samedis (hors vacances scolaire) et du lundi au vendredi (vacances scolaires).

**Dylan ROBARD** Animateur Jeunesse  
Référént commune de Sévérac  
06 48 60 84 06  
jeunesseverac@cc-paysdepontchateau.fr

Les stages d'été sont en ligne sur le site du département : loire-atlantique.fr  
Ils sont accessibles à tous les enfants du CE1 à la 3<sup>e</sup>.

Le département prenant en charge une grande partie des charges, les stages vont de 5 à 25 € avec un grand choix d'activités (tir à l'arc, canoë-kayak, sports collectifs...).

**Éric LOISEAU** Éducateur sportif  
Pays de Pontchâteau St Gildas des bois



Délégation Saint-Nazaire  
Département de Loire-Atlantique  
Port. 06 86 45 82 64  
eric.loiseau@loire-atlantique.fr



## Fête de la science

La 30<sup>e</sup> édition de la Fête de la science se tiendra cette année **du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2021**.

La Fête de la science est une manifestation culturelle grand public et gratuite. Des animations accessibles pour tous les âges proposent au public de tout le département d'éveiller leur curiosité des sciences.

Coordination de la Fête de la Science en Loire-Atlantique  
Lucile Del Campo, chargée de médiation scientifique (02 53 48 73 30)  
Maëva de Marignan, chargée de médiation stagiaire (02 40 99 83 90)

Mission "diffusion de la culture scientifique et technique"  
Direction de la recherche, des partenariats et de l'innovation  
Présidence de l'université  
1 quai de Tourville - BP 13522  
44035 Nantes CEDEX 1

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



## La propreté c'est l'affaire de tous !

Si notre commune a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.



## Les animaux

Il est interdit de laisser divaguer les animaux dans les lieux publics. Les animaux en divagation sont récupérés par la Fourrière de Vannes SACPA (Contrat intercommunautaire). Les propriétaires doivent s'acquitter d'un montant de 135 € avant de récupérer l'animal.



PACTES est une structure d'insertion qui s'inscrit et agit dans la lutte contre l'exclusion.

Nous accueillons toute personne en recherche d'emploi.

Pactes est une association intermédiaire qui propose des missions de travail rémunérées aux salariés inscrits à l'association et un accompagnement social et professionnel afin de retrouver un emploi durable.

Pactes intervient auprès des particuliers, collectivités, associations et entreprises. Nous proposons des prestations sur des activités telles que les espaces verts, l'en-



retien des locaux, l'aide à domicile, l'animation petite enfance, distribution, manutention, petit bricolage, déménagement...

En 2020, nous avons accompagné 94 demandeurs d'emploi dont 64 % de femmes et 36 % d'hommes, des demandeurs d'emploi de longue durée, des jeunes de 18 à 25 ans, des personnes avec une reconnaissance handicapée...

L'association PACTES intervient sur les 15 communes qui constituent notre territoire d'intervention : Besné, Donges, Sainte-

Reine-de-Bretagne, Saint-Gildas-des-Bois, Sainte-Anne-sur-Brivet, Dréfféac, Sévérac, Saint-Joachim, Pontchâteau, Crossac, Montoir-de-Bretagne, Missillac, La Chapelle-des-Marais, Saint-Malo-de-Guersac, Guenrouet.

Afin de répondre aux nombreuses demandes de clients, PACTES recrute des demandeurs d'emploi.

Si vous souhaitez des renseignements, merci de contacter l'association au 02 40 45 62 78



## Les patients du service d'oncologie bénéficient désormais de soins de support

De la fatigue à la douleur, en passant par les difficultés sociales et/ou le bouleversement de l'image corporelle, engendrées par la maladie et/ou les traitements, les soins de support (aussi appelés soins de confort) permettent d'**améliorer la qualité de vie des patients**.

### Quatre professionnelles présentes les mardis et mercredis

Depuis le 2 juin 2021, quatre professionnelles interviennent tous les mardis après-midi et mercredi matin (un mercredi sur deux pour la socio-esthéticienne) auprès des patients suivis en oncologie et/ou en soins palliatifs au centre hospitalier de Redon-Carentoir.

- **M<sup>me</sup> Marie Le Jallé**, réflexologue
- **M<sup>me</sup> Françoise Coupas**, réflexologue (qui intervient exclusivement auprès des patients hospitalisés en service de médecine polyvalente, notamment les patients en soins palliatifs)
- **M<sup>me</sup> Nathalie Texier**, sophrologue
- **M<sup>me</sup> Nadège Thabuy**, socio-esthéticienne



M<sup>me</sup> Texier et M<sup>me</sup> Le Jallé



M<sup>me</sup> Coupas

Il existe une bonne complémentarité entre les intervenantes, ce qui leur permet d'**adapter les séances et leur durée en fonction de chaque patient**. Pour certains, accepter de se faire toucher est difficile, il est important de créer **une relation de confiance**.

Pour les patients qui ont déjà pu bénéficier de quelques séances, **les retours sont très positifs**.

« C'est apaisant »

« Je sens que ça me fait du bien »

Paroles de patients

### Des créneaux pour les professionnels du service

Lorsque cela est possible, les professionnels du service d'oncologie peuvent bénéficier de ces soins de support. Car la santé du patient passe aussi par le bien-être du soignant !



De gauche à droite : M<sup>me</sup> Martel (cadre du service d'oncologie), M<sup>me</sup> Le Jallé (réflexologue), M<sup>me</sup> Berthe (membre du Collectif Octobre Rose), Marie (infirmière du service d'oncologie), Dr Roemer-Bécuwe (chef du service d'oncologie), Stéphanie (infirmière du service d'oncologie), M<sup>me</sup> Lorfeuvre (membre du Collectif Octobre Rose), M<sup>me</sup> Texier (sophrologue), M<sup>me</sup> Guidoux (directrice du Comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer).

### Des soins financés par le Collectif Octobre Rose en Pays de Redon

Le financement de ces soins de support (provisionné pour une année) a été rendu possible grâce au **Collectif Octobre Rose en Pays de Redon**, qui a fait don de **12 000 euros** au service d'oncologie du centre hospitalier, ainsi que de **3 000 euros** au **Comité du Morbihan de La Ligue contre le cancer**, qui a décidé de mettre cette somme à disposition de l'hôpital.

L'intégralité de ces dons permet de financer la venue des intervenantes.

« **Le Collectif est heureux de voir que l'argent récolté est investi rapidement et utilement au profit des patients du territoire. Ce type de projet permet de faire avancer les choses et donne l'envie de continuer à s'investir.** »

Le Collectif Octobre Rose

### Des soins complémentaires à ceux proposés par La Ligue

Pour le centre hospitalier, l'objectif est d'intervenir en complémentarité des actions mises en place par La Ligue contre le cancer. En proposant des soins de support sur place, l'hôpital cible davantage

les patients qui n'ont pas forcément les ressources (budget, éloignement géographique...) pour aller consulter des praticiens en ville.

« **La Ligue tient à remercier la Direction de l'hôpital, qui soutient la mise en place de tels projets. Le centre hospitalier n'intervient pas que dans la technique, mais aussi dans la qualité des soins, le bien-être et l'accompagnement global.** »

La Ligue contre le cancer (Comité 56)

### À propos du service d'oncologie

#### Un réseau qui se développe

Depuis l'arrivée du Dr Célia Roemer-Bécuwe en mars 2020, l'activité d'oncologie s'est largement renforcée. Le Dr Roemer-Bécuwe et son équipe ont permis de structurer le service qui voit sa

file active de patients augmenter (41 patients en chimiothérapie en 2019 contre 187 en 2020), et son réseau se développer. Les patients, tout comme les médecins spécialistes qui les suivent, sont très satisfaits de leur prise en charge.

De part la collaboration avec les établissements partenaires que sont le centre Eugène Marquis et le CHU de Rennes, tous les types de cancers peuvent être pris en charge au centre hospitalier de Redon-Carentoir (cancer du sein, gynécologique, digestif, mélanome...). Les seules réserves pourront être la fragilité de la personne ou un protocole à risque particulier. Dans ce cas, les patients poursuivent dans un premier temps leur prise en charge au niveau de leur centre référent à Rennes.

#### Création d'un poste d'infirmière de coordination

Pour renforcer davantage le service d'oncologie, la Direction du centre hospitalier a recruté une infirmière coordinatrice de parcours complexes de soins en oncologie (IDECO). Depuis janvier 2021, elle intervient auprès des patients d'oncologie (50 %) et de soins palliatifs (50 %) afin d'améliorer la qualité et la continuité des soins tout au long du parcours. Il s'agit d'une personne ressource pour les patients et leur entourage, mais aussi pour les soignants et pour l'établissement.

#### Renforcement du dépistage

Si l'activité d'oncologie se renforce, c'est aussi grâce à l'arrivée (en janvier 2021) du Dr Texier, chef du service de radiologie. Spécialisé dans l'imagerie de la femme, le Dr Texier réalise des mammographies, ainsi que des biopsies et des IRM mammaires. Les patientes dépistées positives peuvent, si elles le souhaitent, être directement adressées au Dr Roemer-Bécuwe, qui coordonne la prise en charge rapide au sein d'un parcours de soins établi en collaboration avec le Centre Eugène Marquis.

#### Contacts

- Centre hospitalier de Redon-Carentoir
- Service d'oncologie : 02 99 71 77 13 (pour les consultations) et 02 99 71 71 76 (pour les hospitalisations)
  - Service d'imagerie : 02 99 71 71 93

#### Collectif Octobre Rose en Pays de Redon

[www.facebook.com/Octobre-Rose-en-Pays-de-Redon-515998128818312/](http://www.facebook.com/Octobre-Rose-en-Pays-de-Redon-515998128818312/)

#### Ligue contre le cancer

[www.ligue-cancer.net/cd56/journal](http://www.ligue-cancer.net/cd56/journal)



## Vaccination covid-19 ouverture d'un centre de vaccination à pontchâteau



Du 14 juin au 3 septembre 2021, un centre de vaccination a ouvert au gymnase du Landas, de 9 h 00 à 18 h 00, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.

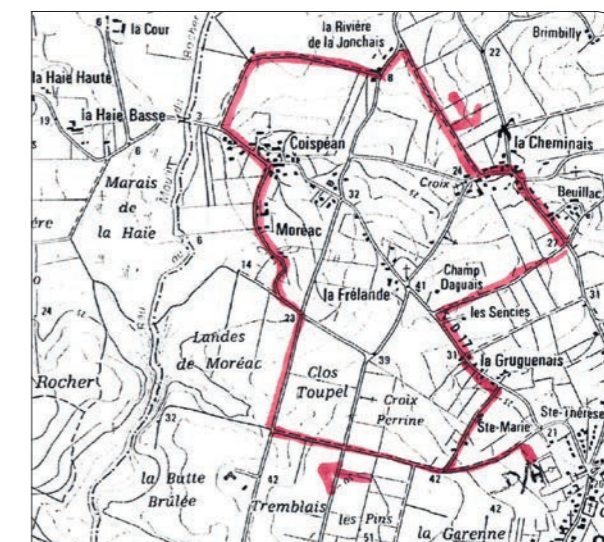
### Marché de sévérac

Nous vous accueillons tous les samedis matin de 9 h 00 à 13 h 00 sur le parking de la pharmacie pendant la période des travaux cour des Pléiades.

### Randocrêpes à Sévérac

Alliez le plaisir de la randonnée à la dégustation de crêpes et de cidre !

Rendez-vous le 18 août 2021, départ à 19 h 00 Salle polyvalente. Plus d'infos sur [www.pontchateau-saintgildasdesbois.com](http://www.pontchateau-saintgildasdesbois.com)



### Services de gardes

**Urgences médicales :** faites le **15** (ou le 112 depuis un portable)

**Pharmacies :** appeler le **3237**

#### CLIC AU Fil de l'Âge

Centre Local d'Information et de Coordination pour les + de 60 ans  
4 allée Denis Papin (Z.I Le Landas) à Pontchâteau  
Tél. **02 40 42 61 93** - courriel : [clic-pontchateau@orange.fr](mailto:clic-pontchateau@orange.fr)





REJOINGNEZ-NOUS

# SÉVERAC PALET CLUB

Dans une ambiance conviviale et ouverte à toutes et tous, venez-vous amuser !

Palet en fonte sur planche en bois  
Palet laiton sur planche en plomb  
Palet en fonte sur planche en plomb

**LICENCE À**

**30 €**

Septembre à Septembre

<https://severacpaletclub.wixsite.com/website>  
[severacpaletclub@gmail.com](mailto:severacpaletclub@gmail.com)

44530

Séverac



## Mairie

31 rue des Landes-du-Bourg

Tél. 02 40 88 71 56

**Ouvert tous les jours**

de 9 h 00 à 12 h 00

(Les après-midi sont réservés  
aux rendez-vous)

Mail: [mairie-severac@orange.fr](mailto:mairie-severac@orange.fr)

Site internet: [mairie-severac.fr](http://mairie-severac.fr)

## Bibliothèque

2 rue de la Gagnerie

Tél. 02 40 88 73 23

**Ouvert**

le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00

le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

## Accueil périscolaire

Accueil de Loisirs

"L'Île aux enfants"

La Garenne

Tél. 02 40 88 73 99

**Accueil**

à partir de 7 h 00 le matin

et jusqu'à 18 h 30 le soir

## Restaurant scolaire

Salle Galaxie à La Garenne

Tél. 02 40 88 73 91

